

Véronique Escaich  
Tel : 06 43 51 17 99  
2002 route des 3 Villages, Hougueyra, 33980 Audenge  
Mail : [galopinou33@gmail.com](mailto:galopinou33@gmail.com) <<mailto:galopinou33@gmail.com>>

Date : Tue, 13 Mar 2018 14:13:10 +0100 (CET)  
De : > [scherazade.ayard](mailto:scherazade.ayard@laposte.net) (par Internet) <[scherazade.ayard@laposte.net](mailto:scherazade.ayard@laposte.net)>  
Répondre à : [scherazade.ayard](mailto:scherazade.ayard@laposte.net) <[scherazade.ayard@laposte.net](mailto:scherazade.ayard@laposte.net)>  
Pour : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr)

Bonjour.

Monsieur le Directeur,

Je suis allée sur le Site de la Préfecture de la Gironde, mais je n'ai trouvé que le dossier concernant le rejets des eaux pluviales du futur lotissement;

aussi permettez-moi de vous poser des questions :

- le terrain appartient-il à la Commune ? ne provient-il pas d'un legs ?
- La Chartes de l'Environnement qui depuis 2005, a une valeur Constitutionnelle a-t-elle été respectée ?
- On parle de défrichement, pourquoi le terme de déforestation, n'est pas utilisée; Madame le Maire, lorsqu'elle a voulu vendre le superbe jardin public, elle l'a passé en friche, prétextant qu'il était à l'abandonné, la faute à qui ? c'est la faute de la Mairie, c'est lui qui en prend, il n'était pas abandonné.

- Y-a-t-il eu d'autre enquêtes sur l'environnement ? (à part les eaux pluviales).

-La forêt fait-elle partie de la Zone protégée ? si c'est le cas permettez-moi de vous signaler que Madame le Maire, lors d'une réunion du Conseil Municipal, avait affirmé qu'elle construisait dans le centre ville car elle n'avait pas le droit de toucher à la ceinture verte; si vous avez l'occasion de voir Audenge, vous constaterez que la moindre parcelle verte que nous avons, se dressent des logements Gironde Habitat, on est entassé, on ne trouve pas où se garer, même les anciennes toilettes que la commune avec l'aide du SIBA qui venait d'être construites ont été démolies pour les constructions Gironde Habitat.

C'est pour cela que je refuse que d'autres logements piétinent sur cet espace, vous parlez de 8, 878 ha, presque 9 ha, qui nous dit que pour une raison ou une autre, ce chiffre ne sera pas dépassé et c'est une brèche pour l'ouverture à d'autres constructions.

Je vous remercie pour l'attention que vous voudriez-bien porter à ce mail, une lettre sera également envoyée à Monsieur le Préfet.

Salutations distinguées.

AYARD